

Le magazine  
de la ville de  
Fontenay-le-Fleury

# Fontenay le Mag

Jan. > Fév. 2022

n° 40



10 > 13

**GRAND ANGLE**

**L'URBANISME AU SERVICE  
DE NOTRE CADRE DE VIE**



[www.fontenay-le-fleury.org](http://www.fontenay-le-fleury.org)

4 > 5

**Dans l'air du temps**

**Déchets** : 2 infos  
à retenir pour 2022

6 > 9

**Horizon**

**En chaucidou**,  
roulez tout doux !

16 > 17

**À la loupe**

**L'Ampli** : un lieu multi-  
ressources pour les jeunes

**fontenay-le-fleury** 

## 4 > 5 • Dans l'air du temps

Parcoursup : **faites vos vœux**  
Nouvelle adresse **pour le centre de vaccination**  
Inscriptions **sur les listes électorales**  
Le chiffre : **keetiz**  
Déchets : **2 infos à retenir en 2022**  
Recensement **en cours**

## 6 > 9 • Horizon

**Inclusion** en accueil de loisirs  
**Crèche familiale** : accueil individuel et collectif  
**En chaudiou**, roulez tout doux !

## 14 > 15 • Instantané

Vœux **aux séniors**

## 16 > 17 • À la loupe

**L'Ampli** : lieu multi-ressources pour les jeunes

## 18 > 22 • 100% Fontenaysiens

**En aparté avec** Sylvia Serbin  
**Élise murmure** à l'oreille des toutous  
**Apprendre à ranger** pour vivre mieux  
**Théâtre** : derniers spectacles avant travaux  
**Label bronze** pour l'école de handball

## 23 • Vous y étiez

Installation **des Comités de Quartiers**  
**Nuit de la lecture**  
**Médaillée de la ville**

Et aussi...

<b>Tribunes libres</b> .....	24
<b>100% connectés</b> .....	25
<b>Carnet</b> .....	26
<b>Agenda</b> .....	26>27



## Être **AU PLUS PRÈS** de vos **PRÉOCCUPATIONS**



Vœux aux séniors le 15 janvier dernier au Théâtre

Chère Fontenaysienne, cher Fontenaysien,

Nous avons eu la grande chance en janvier de pouvoir réunir nos seniors au théâtre pour leur présenter nos vœux malgré un début d'année chaotique qui nous a empêché de partager avec les habitants et nos partenaires nos rendez-vous habituels. La vie reprend presque normalement avec la levée progressive des contraintes sanitaires, nous nous en réjouissons.

Vous l'avez peut-être vu passer dans les actualités, j'ai été signataire, avec 36 autres maires, de la lettre envoyée au premier ministre le 12 janvier relative au protocole sanitaire dans les écoles. Nos enseignants ont été plongés début 2022 sans concertation dans un marasme sanitaire sans précédent entraînant une situation de désorganisation complète de l'accueil des enfants et de leurs apprentissages. Et je ne parle pas de l'incompréhension des parents désemparés eux-aussi.

Je tenais à nouveau à manifester tout notre soutien à la communauté éducative qui fait au quotidien un travail essentiel à notre communauté : apprendre à nos enfants ! Et c'est bien là leur cœur de métier.

Ce début d'année est aussi marqué par le lancement des comités de quartiers. Je vous invite à les

rejoindre tout à fait librement lors des réunions qui sont publiques sans oublier les deux groupes de travail thématiques autour de l'agriculture urbaine et de la limitation de la vitesse en ville, deux sujets concertés à fort impact pour une ville durable.

“

*Assurer la sécurité  
dans tous les quartiers.*”

La sécurité dans vos quartiers est aussi un sujet qui me préoccupe. L'émission Capital sur M6 y a consacré un reportage. Nous y réaffirmons notre volonté de travailler au quotidien avec une police nationale efficace grâce à des effectifs renforcés. Nous venons pour notre part de recruter un responsable du Centre de Supervision Urbain et nous recherchons un brigadier supplémentaire.

Croyez bien que je suis à votre écoute au quotidien avec les équipes municipales pour agir au plus près de vos préoccupations.

Je vous souhaite de belles vacances d'hiver à tous,  
Prenez soin de vous !

*Notre Maire*

**Richard RIVAUD,**  
Conseiller Régional d'Île-de-France

## NOUVELLE ADRESSE POUR LE CENTRE DE VACCINATION



> Le centre de vaccination de Saint-Cyr-l'École,

dont dépend Fontenay-le-Fleury, s'est installé à la Maison des Associations, 14 avenue Tom-Morel.

> Tests antigéniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

> Unité pédiatrique pour les enfants de 5 à 11 ans.

**Horaires :** du mercredi au vendredi de 13 h à 20 h ; les samedi et dimanche de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Vaccination accessible uniquement sur rdv via [doctolib.fr](https://doctolib.fr).

## PARCOURSUP : faites vos vœux



Les futurs bacheliers ont jusqu'au 29 mars pour s'inscrire sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr), avec constitution de leur dossier et formulation de leurs vœux (10 vœux maximum et 20 sous-vœux). Voici trois conseils pour éviter le stress :

- > respecter les délais ;
  - > saisir un maximum de vœux et les diversifier, surtout pour ceux qui ne sont pas encore bien fixés sur ce qu'ils veulent faire l'année suivante ;
  - > bien se renseigner sur les « attendus » de chaque formation, ils donnent une idée des compétences à posséder et de ce qui attend le jeune dans la filière visée.
- Entre le 29 mars et le 7 avril, place à la confirmation définitive

des vœux et à la finalisation des dossiers de candidature (CV, lettres de motivation, activités et centres d'intérêt). Phase d'admission principale du 2 juin au 15 juillet 2022 et phase d'admission complémentaire du 23 juin au 16 septembre 2022.

Le PIJ se tient à la disposition des jeunes et de leurs parents les mardi, mercredi et jeudi de 15 h à 18 h ; le vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

### RENSEIGNEMENTS ET RDV

[pjj@fontenay-le-fleury.fr](mailto:pjj@fontenay-le-fleury.fr)

01 30 14 15 25

Page Facebook

## ÉLECTIONS

### INSCRIPTIONS sur les listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire **avant le 4 mars 2022** pour les élections présidentielles et **avant le 6 mai 2022** pour les élections législatives. Cette inscription est nécessaire pour pouvoir voter.

Les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen sont inscrits automatiquement sur les listes électorales ainsi que les personnes devenues françaises après 2018.

Pour les électeurs inscrits sur les listes électorales ayant changé d'adresse depuis 2020, pensez à

prendre contact avec le service Élections pour leur indiquer ce changement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.



### INSCRIPTIONS

En mairie auprès du Service  
des élections - 01 30 14 33 00

## LE CHIFFRE

Vous avez été

**321**

“Keetizers”  
représentant

**30 000 €**  
de chiffre d'affaires

pour vos  
commerçants !

**Keetiz**

## VERSAILLES GRAND PARC

### DÉCHETS : 2 INFOS À RETENIR POUR 2022

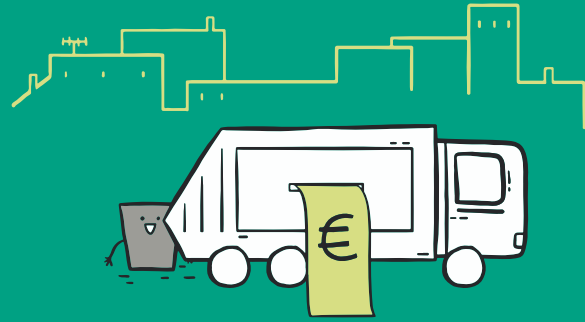
#### > L'extension des consignes de tri facilite la vie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le tri est largement facilité sur l'Agglo ! Chacun est invité à déposer en vrac, dans le bac de tri (jaune), tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal, aux côtés de ceux déjà triés jusqu'à présent.

Un doute ? Consultez le mémo tri et les autocollants reçus dans votre boîte aux lettres.

#### Tarification éco-responsable : lancement des tests à blanc

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, une période de test commence à Fontenay. Désormais, les bacs non-identifiés ne sont plus collectés et les bornes de collecte sont accessibles uniquement via un badge.



Durant trois mois, les habitants bénéficient d'une expérimentation en conditions réelles, qui fera l'objet de l'envoi d'une simulation de facture, en mai 2022. Cette facture ne sera pas à acquitter, mais permettra aux usagers de se rendre compte de leur production réelle de déchets et de mesurer l'impact de l'évolution de leurs habitudes. Pour Versailles Grand Parc, cette période de test sera l'occasion d'ajuster techniquement le dispositif avant le lancement du comptage réel en juin 2022

En savoir + : [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr)

### RECENSEMENT EN COURS jusqu'au 26 février



Depuis le 20 janvier, les trois agents recenseurs (munis d'une carte officielle signée par le Maire), se présentent au domicile des Fontenaysiens tirés au sort, dans le cadre de cette enquête statistique de l'INSEE, obligatoire et gratuite.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de Fontenay et de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, moyens de transports...), ou la participation de l'État au budget de la commune.

Le recensement en ligne est privilégié grâce aux identifiants reçus.

## L'inclusion en accueil de loisirs : la ville s'engage

**Mieux entendre, mieux écouter et mieux prendre en compte les besoins des enfants atteints de troubles du comportement ou en situation de handicap, sur les temps d'accueils péri et extrascolaires : telle est la volonté de la commune.**



© AdobeStock

Le souhait d'évoluer et d'améliorer la qualité d'accueil des enfants aux besoins spécifiques s'est construit autour des ambitions suivantes : accompagner tous les enfants de la ville, quelles que soient leurs différences ; garantir l'égalité d'accès aux apprentissages et aux loisirs éducatifs ainsi que le respect des valeurs républicaines et humaines dès le plus jeune âge ; favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble (partage, respect de l'autre, des lieux, de l'environnement...).

### **Au cœur du dispositif, le bien-être de l'enfant**

L'accueil des enfants aux besoins particuliers est facilité par l'intervention d'une psychologue au service petite enfance ce qui

permet un suivi de la crèche au CM2. Une commission composée de différents acteurs des temps scolaires, péri et extrascolaires de l'enfant se réunit une fois par trimestre, de façon ponctuelle si une situation le nécessite.

### **L'accueil est sur-mesure pour chaque enfant.**

« *L'accent est mis aussi sur la formation des équipes. Une première session s'est déroulée en octobre, en direction d'animateurs, d'un agent de restauration et d'une ATSEM. L'objectif est de leur donner des « clés » de compréhension pour un meilleur accompagnement des enfants* », explique Céline Aubourg, Directrice des Services à la population de la ville.



**SABRINA JUILLET-GARZON**  
Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et à l'Adolescence

*Construire de manière collaborative, avec les familles et les acteurs de la journée de l'enfant (enseignants, ATSEM, animateurs, établissements de soin...), un projet d'accueil sur-mesure, quelles que soient les singularités pressenties ou connues.*

### **Des avancées concrètes ces derniers mois**

Autre nouveauté : l'aménagement d'une salle sensorielle à l'accueil de loisirs Messiaen, dans l'esprit de celle qui existe à la crèche Jean-Jacques Lasserre. La ville a fait l'acquisition de matériels spécifiques (cabane, pouf géant, fibres lumineuses, hamac, dalles sensori-motrices...) pour faire de cet espace un cocon zen et douillet et offrir aux enfants des parenthèses de relaxation et d'apaisement, par petits groupes. « *Enfin, nous travaillons actuellement à la préparation d'un document d'accueil et de suivi, permettant aux familles de signaler une difficulté rencontrée par l'enfant et donc un projet d'accueil personnalisé* », conclut-elle.



Petite enfance

## Crèche familiale, entre l'accueil individuel et collectif



**La crèche familiale, c'est un compromis entre crèche et assistantes maternelles pas toujours connu des familles !  
Et pourtant quand elles y goûtent... elles en redemandent !**



**NATHALIE FRADETAL**  
**Adjointe au Maire, déléguée au Social et à la Petite enfance**

À Fontenay, nous avons la crèche collective Jean-Jacques Lasserre, le multi-accueil Les Petites Frimousses et, entre deux, la crèche familiale Pom' de Reinette : nous voulons conserver ce « mix » dans notre offre d'accueil des tout-petits, afin de répondre aux besoins et situations des familles. À condition que celles-ci soient convaincues de sa pertinence, bien sûr !

Celle de Fontenay-le-Fleury a une capacité d'accueil de 29 enfants de 0 à 3 ans. Sa directrice, Nadine Thomas, nous en explique le fonctionnement : « Les enfants sont accueillis au domicile des neuf assistantes maternelles, par petit nombre (entre 3 et 4 en fonction de leur âge), ce qui permet un accueil individualisé, à leur rythme, dans une atmosphère familiale. En parallèle, ils profitent d'activités collectives plusieurs fois par semaine : jardin d'éveil, atelier de motricité, initiation musicale ou encore lecture d'histoires à la bibliothèque ».

Les parents y sont sensibles, comme témoigne Fabien N., papa de Chloé et Alban : « Ces moments en collectivité participent à l'épanouissement et à la socialisation des tout-petits. Ils permettent, nous l'espérons, de les préparer à leur entrée en maternelle ».

### Des enfants au cœur de la ville

L'employeur de ces assistantes maternelles, c'est la ville. Par conséquent, les familles n'ont pas

à se soucier des contrats de travail, bulletins de paie, congés payés, etc. Des aspects pas toujours simples à gérer, pour des relations sereines et apaisées. « Aussi, avec l'éducatrice de jeunes enfants Sylvine Moreau, ainsi que le médecin et la psychologue, nous accompagnons les professionnelles dans leur travail : cela va des réponses aux questions qu'elles peuvent se poser à l'organisation de visites régulières à leur domicile, en passant par la tenue de formations en vue de leur professionnalisation », poursuit Nadine Thomas.

Un aspect apprécié par Odile Bertrand, assistante maternelle à la crèche familiale depuis 2012, qui a exercé au préalable en libéral. « C'est important de se sentir épaulée, de pouvoir échanger avec d'autres professionnelles, avec l'équipe de la crèche familiale, quand on rencontre des difficultés, quand une situation est plus délicate qu'une autre. C'est rassurant, pour les familles aussi d'ailleurs ! », précise-t-elle. Alors, convaincu ?



### AGENDA

#### MERCREDI 16 FÉVRIER

« Déployer l'agriculture dans la ville : où et comment ? »

#### JEUDI 17 FÉVRIER

« Zone de circulation à vitesse limitée dans la ville : où et comment ? »

À 20h30, à l'Hôtel de Ville

Inscriptions sur

[democratie@fontenay-le-fleury.fr](mailto:democratie@fontenay-le-fleury.fr)

## **Vous aimez votre ville ?** Devenez force de proposition !



« La volonté de la municipalité est de consulter les Fontenaysiens sur des sujets précis, afin que les personnes intéressées y réfléchissent ensemble, partagent leurs idées, leur expertise d'usages de la ville. Donner des pistes

concrètes et faire des propositions pour leur mise en oeuvre permet d'étoffer la réflexion de l'équipe municipale sur ces questions », explique Véronique Plessis-Séchet, Conseillère municipale déléguée à la Démocratie participative.



**Groupes de Travail**

Démocratie Participative

### « Déployer l'agriculture dans la ville : où et comment ? »



On entend par là la création de zones de culture partagée entre les habitants en ville. « Les enjeux sont multiples : affirmer l'identité « ville à la campagne » de Fontenay, favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, tisser du lien entre les générations... », poursuit Véronique Plessis-Séchet. Quelle localisation pour ces nouveaux espaces, quelles plantations, quelle organisation pour que les habitants s'approprient ce projet et que le modèle retenu perdure... autant d'aspects qui seront étudiés par cet autre groupe thématique ».

En complément, deux questionnaires sur ces thématiques sont lancés sur [monavisitoyen.fr](http://monavisitoyen.fr), afin d'avoir une consultation et une mobilisation des Fontenaysiens la plus large possible.

### « Zone de circulation à vitesse limitée dans la ville : où et comment ? »



« La vitesse en ville est un sujet récurrent, nous avons souvent des remontées des habitants, nous avons connu des accidents ces dernières années malgré les aménagements réalisés. L'objectif est de proposer les zones et les limitations de vitesse correspondantes en ville, afin de sécuriser la circulation des piétons, notamment aux abords des écoles et faciliter la cohabitation entre les différents modes de circulation (vélos, trottinettes, voitures...), notamment dans le cadre du déploiement du Plan Vélo », indique Bruno Gaultier, Adjoint au Maire délégué au Développement durable, à l'Économie et à l'Urbanisme, membre de ce groupe de travail. À quels endroits, quelle vitesse retenir, comment le faire, avec quels aménagements, comment s'assurer que cela fonctionne ?... C'est sur tous ces points que planchera le groupe de travail jusqu'au printemps.

## En chaucidou, roulez tout doux !

Le plan vélo tant attendu déploie son marquage au sol avec notamment la mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée rue Pierre Curie aussi appelée « chaucidou ».

Un dispositif nouveau sur la ville qui a « dérouté » certains conducteurs.



La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou « Chaucidou » (contraction de chaussée pour les circulations douces) vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. Un aménagement qui a déjà fait ses preuves en terme de sécurité pour les cyclistes mais qui nécessite un temps d'adaptation et de sensibilisation du grand public.

### Comment ça marche ?

Cet aménagement concerne les voies étroites à trafic modéré, à

Fontenay la rue Pierre Curie uniquement. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives (1,5 m de large environ). La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent.

### Les avantages

Le chaucidou incite à la réduction des vitesses et permet de partager la voirie entre tous les usages sur des chaussées étroites.



**Les vélos** circulent sur les rives latérales.

**Les véhicules motorisés** circulent sur la voie centrale et, lorsqu'ils croisent un véhicule, sont autorisés à se déporter sur la rive, en prenant garde à la présence éventuelle de cyclistes.



**Flashez le code pour accéder prochainement à l'émission Radio Fontenay consacrée à la vitesse en ville.**

# L'URBANISME AU SERVICE DE NOTRE CADRE DE VIE

**Vous voulez changer votre portail, faire installer une véranda,  
construire une maison ?...**

**En ce début d'année, période traditionnelle de bonnes résolutions,  
petite piqûre de rappel sur ce qu'il est possible de faire... et comment le faire !**

**Le service urbanisme veille et vous accompagne dans vos projets.**

10

# VEILLER À L'HARMONIE ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE DE FONTENAY

**En matière d'urbanisme, on ne fait pas ce qu'on veut ! Il en va d'un aménagement cohérent, harmonieux et durable de la commune.**

Il existe des règles auxquelles les particuliers comme les professionnels doivent se conformer pour réaliser leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation. L'une des principales missions du service de l'urbanisme est de veiller à la conformité de ces derniers au regard du droit des sols. « *Chaque année, nous instruisons des dizaines de dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme : déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, autorisations d'enseignes pour les établissements recevant du public...* », explique Joëlle Staub, responsable de l'urbanisme.

## Le souci du détail, quelle que soit la nature du projet

Ce qui n'est pas une mince affaire à Fontenay puisque non seulement s'appliquent les règles du Code de l'Urbanisme ou encore du Plan local d'urbanisme (PLU), mais également le fait que la quasi-totalité du

territoire communal (excepté le Haut de Fontenay) soit soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF), du fait de la proximité du Château de Versailles. Ce qui signifie concrètement que toutes les interventions visibles de la voie publique sont soumis sans exception à déclaration préalable de travaux !

## Des délais réglementaires

« *Chaque demande est examinée avec la plus grande attention. Afin de vérifier la comptabilité des projets avec les dispositions d'urbanisme en vigueur et s'ils sont en harmonie avec le paysage urbain* », poursuit-elle. Dans les cas les plus courants, les délais sont les suivants en secteur non-ABF :

- > Maison individuelle - 1 mois pour une déclaration préalable et 2 mois pour un permis de construire ;
- > Autre que maison individuelle - 3 mois.

Si les projets se situent en secteur ABF, il convient d'ajouter un mois supplémentaire aux délais cités précédemment. Ces derniers courent à compter du dépôt d'un dossier complet de demande d'autorisation.



## CINQ CONSEILS POUR METTRE TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

- 1/ Avant toute chose, vérifiez sur le site Internet de la ville la zone du PLU dans laquelle se situe votre habitation (UCV, UR, UE, UAE), en découlera tout ce que vous pourrez faire ou non (ex : hauteur de votre clôture).**
- 2/ Faites bien la différence entre surface de plancher, surface habitable et emprise au sol.**
- 3/ Soyez vigilants lorsque vous remplissez votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme, fournissez toutes les pièces justificatives demandées (un dossier incomplet augmente son délai de traitement).**
- 4/ Respectez également le nombre d'exemplaires indiqué (4 pour une déclaration préalable et 8 pour un permis de construire).**
- 5/ N'hésitez pas à poser vos questions au service de l'urbanisme qui pourra vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches afin de concrétiser votre projet.**



VRAI/FAUX : **QUE PUIS-JE FAIRE... OU NE PAS FAIRE ?**

En matière d'urbanisme, il existe parfois des idées préconçues ou des convictions qui peuvent vous induire en erreur. Retrouvez ci-dessous une sélection d'affirmations et les réponses qui vous permettront de démêler le vrai du faux des règles qui s'appliquent à Fontenay-le-Fleury !

**Je suis propriétaire, je réalise les travaux que je veux.**



**FAUX.** L'ensemble du territoire communal, à l'exception du Haut de Fontenay, est compris dans le périmètre de protection des Domaines de Versailles et du Trianon,



soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Toutes les interventions visibles de l'espace public doivent faire l'objet d'une demande préalable de travaux : remplacement de volets, portails, clôtures ; ravalement de façades ; pose de fenêtres de toit ; création de terrasses, pergolas, carports ; isolation par l'extérieur, etc.

**En Normandie, mes parents ont installé un cabanon de jardin de moins de 5 m<sup>2</sup> sans passer par la case « mairie ». Je peux donc faire de même.**



**FAUX.** La règle du « autorisation préalable obligatoire pour les abris de jardin de + 5 m<sup>2</sup> », ne s'applique pas à Fontenay. Toujours parce que le territoire communal est quasi en totalité soumis à l'avis de ABF. Dès le 1<sup>er</sup> mètre carré, l'abri de jardin doit faire l'objet d'une demande préalable !

**J'affiche un panneau de chantier avant le démarrage des travaux.**



**VRAI.** Je prends le soin de le remplir dans les règles de l'art, je l'appose sur mon terrain de manière visible depuis la voie publique et ce, dès la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et pendant toute la durée du chantier.

**Je dois respecter un nuancier de couleurs pour ma façade, mes volets, mon portail, etc.**



**VRAI.** Le code couleurs de l'Île-de-France doit être respecté. Exit le bleu breton, le rouge « sang de bœuf » du Pays Basque, l'ocre provençal ou encore le vert de l'Île de Ré !

Actuellement, le gris anthracite a la cote, pour autant il contribue à une uniformité du paysage urbain... et comme toute couleur sombre, il s'avère un choix peu judicieux car véritables « pièges à chaleur » en cas de températures élevées l'été.



**Je dois prévoir le stationnement nécessaire dans mon projet de construction ou de rénovation.**



**VRAI.** Et chaque zone du PLU a ses règles en la matière, en fonction également du type de construction, maison individuelle ou immeuble collectif. Donc bien vous référer au PLU avant tout projet.

**Dans mon jardin, j'envisage d'abattre un arbre fragilisé lors d'un récent coup de vent : je dois déposer une déclaration préalable.**



**VRAI.** Et en plus, vous devez vous engager à replanter un autre arbre à la place. Une obligation qui vise à préserver le patrimoine vert et arboré dans notre commune.

**Je suis obligée de recourir à un architecte, quel que soit mon projet de construction.**



**FAUX.** Faire appel à un architecte est obligatoire si la surface de plancher totale de la construction excède 150 m<sup>2</sup>. Je fais attention à bien prendre en compte la surface existante et celle projetée.



**Un contrôle de conformité de l'assainissement doit être effectué pour chaque vente, y compris lorsqu'il s'agit d'un appartement.**



**VRAI.** C'est une obligation du règlement communal d'assainissement. Il garantit la transparence vis-à-vis de l'acheteur sur la conformité de vos installations d'assainissement. On peut avoir des surprises (bonnes ou mauvaises !), même en immeuble. Le coût de ce contrôle réalisé par la SEVESC est à la charge du propriétaire du bien ou de ses successeurs.



**J'ai un coup de cœur pour un local commercial, j'en fais mon futur logement à ma guise.**



**FAUX.** Il s'agit de ce que l'on appelle un changement de destination du bien, qui nécessite un dépôt auprès de la mairie d'une demande préalable de travaux ou d'un permis de construire, en fonction du PLU de la zone concernée et de la surface de plancher. L'inverse est vrai aussi, si vous souhaitez transformer un bien d'habitation en local commercial !



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Entreprendre des travaux sans autorisation, c'est prendre des risques. Dans le meilleur des cas, il s'agit de régularisations. Dans d'autres cas, les contrevenants s'exposent à des poursuites. Alors soyez vigilants : obtenir une autorisation de travaux ou déposer une demande de permis de construire évite bien des drames. Assurez-vous au préalable de votre bon droit.**



**BRUNO GAULTIER**

**Adjoint au Maire  
Délégué au Développement durable,  
à l'Économie et à l'Urbanisme**



*Le respect des règles d'urbanisme est indispensable pour le vivre ensemble urbain. Nous sommes très attentifs aux constructions et rénovations. Et sommes disponibles pour rencontrer en amont les propriétaires dans la préparation de leur projet, les conseiller et assurer la bonne insertion urbaine de leurs travaux.*



### En savoir +

[urbanisme@fontenay-le-fleury.fr](mailto:urbanisme@fontenay-le-fleury.fr)

[www.fontenay-le-fleury.org](http://www.fontenay-le-fleury.org),  
rubrique  
« mon quotidien / urbanisme »

Lien GNAU accessible  
prochainement



INSTANTANÉ

## Vœux AUX SENIORS

Les seniors qui avaient choisi la formule spectacle comme cadeau de fin d'année ont été reçus par le Maire et son Adjointe Annie Benoist le 15 janvier dernier.

Le spectacle cabaret *Fuzion* a enflammé la scène du Théâtre & Cinéma de Fontenay. Pas de goûter cette année mais un colis gourmand pour chouchouter nos aînés comme il se doit !

L'occasion de leur souhaiter tous nos bons vœux pour 2022.



## L'Ampli

# UN LIEU MULTI-RESSOURCES POUR LES JEUNES !

Espace de vie, d'expression, de rencontre et de création,  
L'Ampli propose une pluralité d'actions et de services en direction des 15-25 ans,  
avec des nouveautés au programme pour 2022 ! Un lieu aux multiples possibilités :  
s'informer, se former, apprendre, se divertir, découvrir, échanger...

C'EST  
NOUVEAU

### PERMANENCES DU PIJ

#### À L'AMPLI



Le Point information jeunesse se déplace à L'Ampli pour venir au plus près des jeunes, les conseiller et les guider dans leurs recherches.

- > **En janvier**, orientation des 3<sup>es</sup>, secondes et post bac (Parcoursup)
- > **9 mars**, dispositifs jeunes (aides au permis, aides financières...) / Recherche Jobs d'été
- > **20 avril**, orientation des 3<sup>es</sup> avec l'ouverture du télé-service d'affectation

### CONFÉRENCES POUR LES JEUNES

#### ET LEUR FAMILLE



- > En mars - Conférence sur la laïcité
- > En mai - Conférence sur les Incivilités
- > En juin - Conférence sur l'identité de genre

**Accessible dès 11 ans - Durée : 2 h**

**Conférences suivies d'échanges-débats avec la salle.**

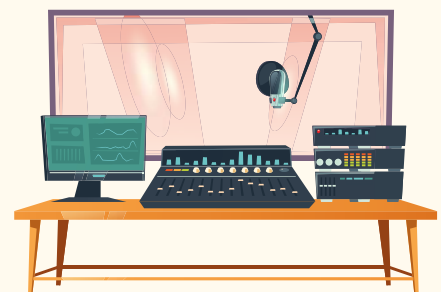


### DES STUDIOS DE RÉPÉTITIONS POUR LES TALENTS LOCAUX

#### NOUVEAU :

Ouverts à la location pour les autres générations et les non-Fontenaysiens.

- 2** studios de répétition et d'enregistrement numérique, dotés d'équipements dernière génération, permettant d'accompagner les projets des utilisateurs.



## ESPACE LIVE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

> Vendredi 18 février à 21 h  
Impro in Love



> Vendredi 11 mars à 21 h  
Festival Electrochic#6



## VACANCES D'HIVER



### 11-14 ans / Color'Ado

Stages PSC1 (formation aux gestes de premiers secours), « Construis ton drone », ou encore les initiations à la pétéca (sport originaire du Brésil qui n'est pas sans rappeler le badminton) et au FooBaSKILL (mélange inédit de football et de basket!).

### 15/25 ans

Création musicale, multisports, webradio, Djing, concours d'éloquence, création 3D... Quatre stages sont également mis en place : formation aux gestes de premiers secours, création 3D, bande dessinée et court-métrage (en vue du concours « Si Fontenay nous était conté » organisé avec le Théâtre & Cinéma de Fontenay, date limite de participation : dimanche 6 mars).



 Participation à ces activités sur inscription, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Flashez le code pour accéder aux plannings des animations sur le site de la ville.

## 3 questions à



Emma WILLIAMS, Conseillère municipale chargée de mission Jeunesse

### QUELLES SONT LES BONNES RÉOLUTIONS DE L'AMPLI POUR L'ANNÉE 2022 ?

Il y a beaucoup de nouveautés à la demande des jeunes car les projets et idées ne leur manquent pas. Nous cherchons à croiser les publics. Des jeunes, oui, mais ouverts sur leur territoire. L'Ampli accueille le PIJ pour des permanences, les + 25 ans dans les studios, aussi les non-Fontenaysiens bien sûr et même les parents, sur certains créneaux !

### L'AMPLI S'OUVRE À LA PARENTALITÉ ?

Oui ! Des conférences pour les parents et les jeunes dès 11 ans permettront d'ouvrir un espace de dialogue, sur des sujets qui leur parlent. L'adolescence et l'arrivée à l'âge adulte suscitent de nombreux questionnements, aussi bien du côté des jeunes que de leurs parents. Des professionnels interviendront pour répondre à leurs questions autour de thématiques actuelles, qui les concernent et qui les interrogent.

### QUELLE PROGRAMMATION SUR SCÈNE CES PROCHAINS MOIS ?

La crise sanitaire a rendu les débuts de la programmation compliquée à L'Ampli. Pas question cependant pour le Comité Local de la Jeunesse de baisser les bras. Pour les prochaines semaines, on innove avec du théâtre d'impro en lien avec la Saint-Valentin. L'Ampli participe aussi au festival Electrochic#6 de Versailles Grand Parc, LE rendez-vous des fans de musique électro et de la « french touch ». De belles soirées en perspective !



## Infos pratiques

**Accès :** chemin des 4 Arpents, derrière le gymnase Pergaud

**Rens. :** 07 60 16 20 18 - 06 99 65 39 45  
ampli@fontenay-le-fleury.fr  
Youtube et Instagram  
clj-flf.fr et fontenay-le-fleury.org

En aparté avec

## « DONNER AUX JEUNES GÉNÉRATIONS D'AUTRES RÉFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DU MONDE »

Sylvia Serbin est journaliste, historienne et auteure. En novembre dernier, cette Fontenaysienne, qui a été pendant 13 ans Conseillère municipale, a publié son deuxième ouvrage *Ndaté Yalla Mbodj - Une reine sénégalaise au temps des invasions européennes*, aux éditions MeduNeter à Paris.

**Pouvez-vous nous parler de ce nouveau livre ?**

Dans cet ouvrage, je présente Ndaté Yalla Mbodj (1810-1860), grande souveraine du Waalo, un ancien royaume situé dans le nord-ouest de l'actuel Sénégal, dans la région de la ville de Saint-Louis (où je suis née aussi !). Cette reine a été une héroïne de la lutte contre la colonisation française. Le livre présente de nombreuses illustrations, et est accessible aux jeunes à partir du collège, ainsi qu'au grand public.

**Un travail dans le prolongement de votre précédent ouvrage *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, publié en 2005 ?**

Absolument ! Dans ce livre, je dressais les portraits de vingt-deux femmes d'influence, résistantes, prophétesses, guerrières, pour la plupart inconnues du grand public. Des figures qui ont marqué l'histoire de l'Afrique et de sa diaspora, de l'Antiquité au début du XX<sup>e</sup> siècle.

“

*J'ai vécu en Afrique et en France, j'ai beaucoup voyagé dans le monde, mais Fontenay est mon point d'ancrage.*

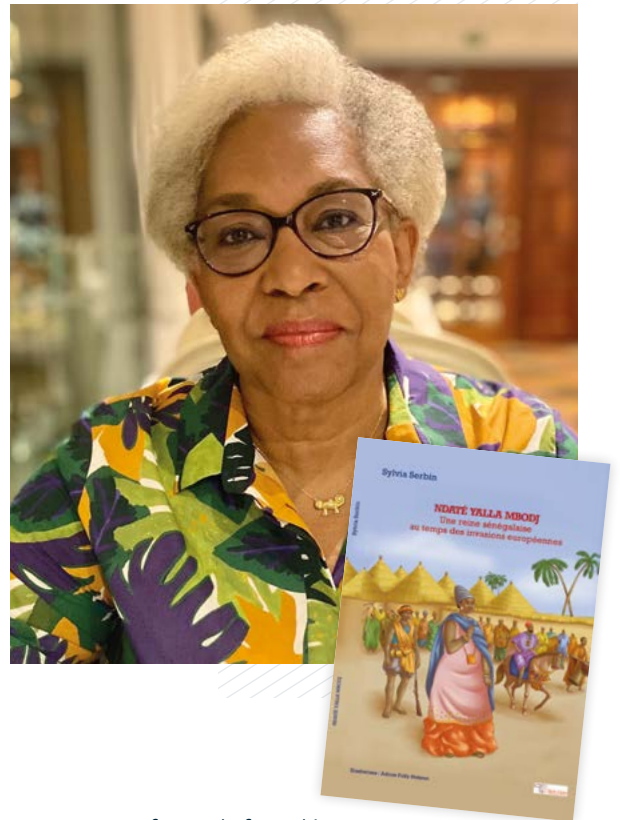
”

**Un ouvrage acclamé, constamment réédité ?**

En effet, et il est actuellement en réimpression. Une réédition enrichie d'une centaine de pages avec trois portraits supplémentaires de femmes. Au départ, je ne m'attendais pas à un tel succès mais le bouche-à-oreille a vite fonctionné ; j'ai été sollicitée pour des conférences à travers le monde : Brésil, Canada, en Afrique, dans les Antilles, et bien sûr en Europe (Angleterre, Belgique, Italie...).

**Qu'est-ce qui a contribué à son succès, selon vous ?**

Ça a été le premier livre à proposer une relecture de l'histoire de l'Afrique et de la diaspora noire à travers ses héroïnes, et à mettre en avant des actrices historiques non-occidentales. Également le fait que j'ai croisé des sources écrites et orales, permettant de détailler la vie de ces personnages, leur époque, la façon dont les populations vivaient au quotidien. C'était



pour moi une façon de faire découvrir autrement l'histoire du monde, celle qui concerne toute l'humanité.

**Cette fois-ci, pourquoi vous orienter davantage vers la jeunesse ?**

Ils'agit d'apporter d'autres repères, d'autres références aux jeunes générations, filles et garçons, en les éclairant sur une histoire de l'Afrique qui n'est jamais enseignée dans les écoles, avec des conquêtes certes, mais aussi des résistances locales.



## Élise murmure à l'oreille des toutous

**Élise Hébert est éducatrice canin comportementaliste, une passion qui l'anime depuis petite et dont elle a fait son métier depuis trois ans maintenant.**

C'est un virage professionnel pour cette Fontenaysienne qui a été auparavant architecte d'intérieur pendant douze ans ! « J'ai souhaité me rapprocher de ce que j'aimais le plus. J'ai suivi une formation d'éducation canine et, en complément, une formation d'assistance vétérinaire, pour une approche globale de l'animal », explique-t-elle. Un chiot qui arrive dans

votre famille et vous voulez vous y prendre au mieux ? Vous voulez apprendre à votre compagnon à quatre pattes à ne pas sauter ou à ne pas aboyer de façon intempestive ? Votre chien est agressif envers ses congénères ?... Autant de raisons de faire appel aux services d'Élise !

**Créer un lien de confiance fort et durable avec votre chien**

« Je pratique des méthodes positives et bienveillantes visant à renforcer tous les bons comportements du chien. Cela passe par la motivation de l'animal, en l'accompagnant et le comprenant dans ses émotions ». Tout commence par un bilan comportemental, s'en suivent 4 à 12 séances individuelles et / ou collectives en fonction de la problématique. « Je donne des clés au maître, qu'il doit travailler ensuite pour réussir avec son animal », insiste-t-elle. **Le + :** Élise est aussi promeneuse de chiens.

**Plus d'informations**

**06 81 60 53 96**

[listendog-01.webself.net](http://listendog-01.webself.net)

[listendog78@gmail.com](mailto:listendog78@gmail.com)

**Pages Facebook et Instagram**

## APPRENDRE À RANGER POUR VIVRE MIEUX ET ÊTRE BIEN CHEZ SOI



**Ranger une fois pour toutes de fonds en comble votre lieu de vie et retrouver le plaisir d'être bien chez vous : un rêve en passe de devenir une réalité grâce aux précieux conseils d'Alison Aubree, coach rangement et organisation.**

« Je guide et soutiens les particuliers pour désencombrer, trier le bazar qu'ils ont pu accumuler, ranger et penser une nouvelle organisation de leur intérieur en fonction de leur mode de vie et de la composition de leur foyer », explique cette Fontenaysienne que son mari surnomme avec humour « Madame Boîtes ».

### Gagner de la place, du temps et de la sérénité !

Avec la distance nécessaire, Alison saura vous distiller des astuces à appliquer pour lutter contre le fameux « on ne sait jamais, ça peut servir » et faire de la place pour ce qui compte réellement. Et surtout, elle vous proposera un suivi et un accompagnement dans la durée pour éviter que le désordre ne revienne et que vous soyez submergé à nouveau. « L'enjeu est que les personnes sentent de nouveau bien chez elles, retrouvent du plaisir à être dans leur cocon, avec les choses essentielles à portée de main, pour gagner du temps au quotidien et être plus sereines », conclut-elle.

**Pour tout renseignement :**

**06 40 20 64 30**

[madameboitesetsesbonheurs@gmail.com](mailto:madameboitesetsesbonheurs@gmail.com)

**Page Instagram**

Théâtre & Cinéma

# DERNIERS SPECTACLES AVANT TRAVAUX



Le Théâtre & Cinéma de Fontenay fermera ses portes le 17 avril pour plusieurs mois, dans le cadre sa rénovation d'envergure. D'ici-là, profitez sans modération des séduisantes propositions concoctées par l'équipe.

### Spectacle musical - *Triwap*

Vendredi 11 février 20 h 30



### Théâtre - *Les Fourberies de Scapin*

Vendredi 11 mars à 20 h 30



### Théâtre - *La longue route*

Vendredi 18 février à 20 h 30



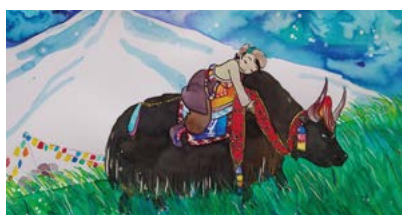
### Opéra - *Orfeo ed Eurydice*

Samedi 19 mars à 20 h 30



### Jeune public - *La question secrète de Namdak*

Dimanche 20 février à 16h



### Jeune public - *Pan*

Vendredi 25 mars à 20 h 30



## Label bronze pour l'école de handball

Très bonne nouvelle pour le sport à Fontenay. Après le Badminton, c'est l'association sportive Saint-Cyr-l'École / Fontenay-le-Fleury Handball 78 qui reçoit le label bronze pour son école de handball.

Ce label récompense tout le travail accompli en matière de qualité d'accueil des plus jeunes, de formation de l'encadrement, d'utilisation de matériel pédagogique adéquat. De nombreux critères sont pris en compte tels que la féminisation, le niveau d'encadrement, la qualité de la pratique éducative, le partenariat avec les établissements scolaires ou encore l'organisation d'animations pour les catégories d'âges concernées.

Ce label est un gage de qualité pour la formation de nos jeunes. Bravo à l'engagement de tous les membres du club !



## BONNE NOUVELLE, LA SALLE DE MUSCULATION ROUVRE !

Voilà une information qui, on le sait, va enchanter de nombreux Fontenaysiens. Dans les prochaines semaines, les entraînements seront de nouveau possibles à la salle de musculation et de cardio située au gymnase du Levant, 18 rue Olivier-Messiaen, fermée depuis plusieurs mois.

Aux commandes, la nouvelle association *FLF GYM*, présidée par Alban Bennacer, que vous êtes nombreux à connaître puisqu'il est également président du *Boxing Club Fontenay*. « Quand la municipalité nous a parlé de son souhait de voir cette salle continuer de fonctionner, car il y a une forte attente des Fontenaysiens, cela m'a tout de suite intéressé, explique-t-il. Dans un premier temps, nous récupérerons la salle en l'état, elle est assez complète, avec des appareils de musculation et de cardio bien entretenus. Dans un second temps, si le succès est au rendez-vous, nous pourrions, pour quoi pas, envisager des achats de matériels supplémentaires ».

En plus, les tarifs des adhésions sont tout doux : 200 € / an pour les Fontenaysiens et 245 € / an pour les

extérieurs. Plus d'excuse donc pour profiter des bienfaits du sport en salle sur la santé ! On sculpte sa silhouette et on se muscle en douceur. C'est parti !

### Ouverture imminente

La salle sera ouverte les lundis de 7 h à 10 h et de 17 h à 20 h, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7 h à 20 h et les samedis de 10 h à 18 h. Des amplitudes horaires larges permettant à celles et ceux qui le souhaitent de s'entraîner notamment le matin avant d'aller travailler. « Avec un entraînement en autonomie en première partie de journée et la présence d'un coach les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17 h à 20 h, pour donner des conseils aux pratiquants et leur établir des programmes personnalisés. Il s'agit de Remi Carbotli, ancien pratiquant de bodybuilding haut

niveau ». Deux personnes seront présentes également sur l'ensemble des créneaux d'ouverture pour assurer l'accueil.

« Pour la rentrée 2022, nous étudions la possibilité d'une offre couplée entre nos deux associations. Des pratiquants de boxe peuvent souhaiter du renforcement musculaire et vice-versa, des personnes faisant de la musculation peuvent être intéressées pour découvrir la boxe. Il y a des cohérences et passerelles évidentes entre nos disciplines », conclut Alban Bennacer.

### Infos pratiques

Salle accessible à partir de 16 ans, avec autorisation parentale.  
Certificat médical   
et bulletin d'adhésion obligatoires.  
[flfgym78@gmail.com](mailto:flfgym78@gmail.com)

## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ !



Afin de répondre aux besoins des Fontenaysiens, la ville se mobilise pour améliorer l'offre de soins de proximité et favoriser l'installation de nouveaux praticiens. Et ça marche !

### Dr Véronique Mirande Laulan Médecin généraliste



Médecin traitant de nombreux Fontenaysiens qui venaient en consultation dans son précédent cabinet de Saint-Cyr-l'École, le Dr Véronique Laulan s'est installé en janvier place du Cormier. Elle consulte

sur rendez-vous : ces derniers se prennent soit sur Doctolib, soit auprès du secrétariat téléphonique au 01 84 62 10 53. À partir de mars, elle acceptera quelques nouveaux patients.

**Consultations : lundi 14 h / 19 h 30 ; mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 19 h 30 ; jeudi de 9 h à 12 h 30 ; un samedi sur deux. Accès par l'ascenseur, à gauche en sortant ; ou par les escaliers (le long de la pharmacie ou derrière le bâtiment).**

### Claire Joly Ergothérapeute



C'est aussi place du Cormier que vient de s'installer Claire Joly, ergothérapeute diplômée d'état.

Cette professionnelle de santé spécialisée dans l'occupation humaine et l'autonomie intervient auprès de personnes ayant des obstacles fonctionnels et neurologiques pour les aider dans leur quotidien. Elle accompagne des enfants ayant des troubles neuro-développementaux (« dys », trouble de l'attention, syndrome autistique...) et des adultes pour des problématiques liées à l'âge, à un accident de la vie (ex : AVC) ou une pathologie (sclérose en plaque, maladie de Parkinson...).

**Du lundi au vendredi entre 9 h et 19 h. Prise de rdv : 07 66 68 71 06 ou [claire.monergo@gmail.com](mailto:claire.monergo@gmail.com)**

### Marianne Lavergne Ostéopathe



Voilà trois ans que Marianne Lavergne exerce dans les Yvelines, elle était précédemment installée à Feucherolles. En décembre 2021, elle a ouvert son cabinet d'ostéopathie au 1 avenue Poincaré à Fontenay. Elle traite les patients de tout âge, pour des douleurs musculaires, articulaires, des douleurs liées au crâne et à la sphère digestive. Elle est spécialisée dans le traitement des troubles gynécologiques (ex : douleurs aux règles), et dans le suivi de la femme enceinte et du nourrisson.

**Doctolib ou 07 85 99 03 98  
[lavergne.osteopathe@gmail.com](mailto:lavergne.osteopathe@gmail.com)  
Tarif : 60 € - Possibilité de remboursement par votre mutuelle**

### Mathias Rodrigues Thérapeute manuel



Connu des Fontenaysiens pour ses soins de kinésithérapie à domicile, Mathias Rodrigues s'est installé en octobre dernier au square Buffon pour proposer une nouvelle activité de thérapie manuelle. Une approche globale du corps pour traiter les dysfonctionnements présents dans l'organisme. Vous souffrez de mal de dos, de migraine, d'entorses à répétition, de problèmes de digestion ?... Cette technique douce peut vous aider à améliorer votre quotidien.

**Prise de rdv au 07 67 94 00 58  
Tarif : 60 € - Possibilité de remboursement par votre mutuelle.  
Consultations les lundi, mercredi et jeudi après-midi ; samedi matin à titre occasionnel, sur demande.**



## VOUS Y ÉTIEZ



### Nuit de la lecture

À la bibliothèque, un *Vol de Nuit* de Saint-Exupéry tout en finesse interprété par les élèves du conservatoire de Versailles de Jean-Daniel Laval, directeur du théâtre.

### Installation des Comités de Quartiers

Vous avez été plus d'une cinquantaine à rejoindre les Comités de Quartiers lors de leurs réunions d'installation. Ci-dessous, le Comité de Quartier Les Musiciens.



### Médaille de la ville

Lors du concert de Noël de l'École de Musique, Richard Rivaud et Anne Fougères, conseillère municipale déléguée à la Culture ont remis à Pascale Karampournis, ex directrice et professeur de violon, la médaille de la ville en remerciement de son engagement au service de la culture à Fontenay.

## Continuons ensemble pour Fontenay

### LIBERTÉ DE CHOIX

2 temps forts de la vie politique et démocratique française nous ramènent vers les urnes en 2022 avec 2 élections majeures : celle du premier édile de France qui présidera les destinées de notre pays pour les 5 années à venir, ainsi que celle des députés qui renouvelleront l'Assemblée nationale.

Les médias se font déjà largement écho des candidats déclarés. Les panneaux "libres" commencent à se recouvrir avec les affiches des candidats. Bientôt les militants vont se mobiliser sur le "terrain" pour défendre les différents programmes.

La liste "Continuons ensemble pour Fontenay" emmenée par Richard RIVAUD n'est soutenue par aucun parti. Chacun des membres qui la compose est libre de ses opinions politiques. Notre équipe se rassemble autour de valeurs fortes. Elle s'engage avant tout à prendre soin des Fontenaysiens et de notre environnement, à défendre le seul intérêt général au bénéfice des habitants.

Il est fort probable que dans le cadre des élections nationales à venir, nos colistiers soient amenés, par conviction personnelle, à défendre des candidats différents. C'est bien là toute la pluralité et la richesse de notre équipe. Ce soutien se fera à titre individuel et ne saurait engager publiquement l'ensemble de la liste.

Place alors au dialogue démocratique et au débat d'idées dans le respect des convictions de chacun.

Ce débat, nous le souhaitons exemplaire et constructif, entre nous et aussi avec tous les autres militants. Les enjeux des élections présidentielles et législatives sont majeurs pour notre pays. Il appartient à chacun d'entre nous de choisir le candidat qui défendra le mieux ses intérêts et présidera l'avenir de notre pays.

Après le temps du dialogue d'idées et des débats, viendra celui de s'engager en déposant un bulletin dans l'urne. Voter est un droit privilégié dont nombre de citoyens du monde sont encore privés. Utilisez ce privilège plutôt que l'abstention.

Les 10 et 24 avril, les 12 et 19 juin : Votez (ou donnez procuration) !

**Anne-Sophie BODARWÉ, 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire**

## Fontenay en Transition : partageons demain

### LE SAVEZ-VOUS ?

Le Conseil Communal d'Action Sociale - le CCAS - est une instance clé pour la mise en œuvre des politiques sociales dans une commune, l'institution de la solidarité publique locale.

Ce conseil est autonome. Pour autant, il est présidé par le Maire, composé d'élus nommés par le conseil municipal et de personnalités du monde associatif nommées par le Maire ; enfin, la plus grande partie de son budget provient de subventions municipales. Il lui revient d'importantes missions sociales tels que l'organisation du logement social dans la commune et l'accompagnement des personnes atteintes d'un handicap. Il organise l'aide à domicile et la lutte contre l'exclusion. Il participe à l'instruction de l'aide sociale légale (RSA, aide médicale). Plus largement, le CCAS doit détecter et prendre en charge les besoins des personnes et des familles en situation de précarité. Il aide et soutient les plus défavorisés.

Le CCAS vient d'obtenir un élargissement de ses missions avec la prise en charge de la politique en direction des personnes âgées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il a repris la gestion de la Résidence Fleury. Cet élargissement s'accompagne de nouveaux moyens financiers et en personnels transférés de la commune au CCAS pour assumer ces missions.

Nous approuvons cette extension et l'unité qui se réalise ainsi pour les solidarités à Fontenay.

Des assistantes sociales déléguées par le département assurent plusieurs demi-journées de permanence par semaine. Nous considérons que le CCAS doit être l'interlocuteur des Fontenaysiens. Et à ce titre, nous déplorons la suppression du poste d'assistante sociale municipale, qui permettait une meilleure proximité et réactivité dans l'aide aux plus démunis.

Nous pensons qu'une campagne doit être menée afin que chacun ait à la fois une connaissance de ses droits et de réelles conditions d'accès à ses droits.

Deux élus de la liste "Fontenay en Transition" siègent au CCAS, et veillent au plein accomplissement de ces missions sociales.

**Alain GUIADER, Catherine BERTIN, Lionel CARASSIC et Agnès ZEITTE** - [alain.guiader@fontenay-le-fleury.fr](mailto:alain.guiader@fontenay-le-fleury.fr)



@VilleFontenayLeFleury  
mairie@fontenay-le-fleury.fr

## Déjections canines

“ Je tenais à vous informer de l'apparition d'une multitude d'excréments canins rue Anatole France, trottoir de gauche en allant vers le parc des Missionnaires, dos au square Faure. J'espère que vous pourrez y remédier par un nettoyage et peut-être un rappel aux propriétaires de chiens que les déjections de leur animal doivent être ramassées par leur soin.

Il serait également judicieux de placer des sacs à disposition et faire un peu de pédagogie voire par la suite de la répression avec un paiement d'une amende de 35 € selon la Loi.”

Mme. R.

Fontenay le Mag

“ L'équipe de propreté de la ville ainsi que la Police municipale seront vigilantes lors de leurs patrouilles sur le secteur.

Concernant la mise à disposition de sacs, ce service, qui existait il y a quelques années, a dû être supprimé car les distributeurs étaient systématiquement pillés dès que nous les approvisionnions. Le budget nécessaire était devenu totalement disproportionné au service rendu. Une communication avait été mise en place à l'époque afin d'informer les maîtres de chien(s) de la suppression de cette mise à disposition et de la nécessité de se munir de leurs propres sacs lors de leurs promenades.”

## Rongeurs

“ Habitants d'une résidence de la ville nous constatons une invasion de souris ; des mesures prophylactiques de désourisements ont été mises en place.

Cette invasion semble plus générale. Dès le jour tombé, des rongeurs sont dans nos rues. Des mesures à l'échelle de la ville nous semblent nécessaires.

Nous attirons votre attention sur l'important danger sanitaire que représentent ces nuisibles qui véhiculent de nombreuses maladies (quid du covid ?). ”

M. et Mme M.

Fontenay le Mag

“ Nous constatons également une recrudescence de la présence des rongeurs sur le territoire de la commune.

Face à ce phénomène, notre prestataire en charge du traitement de la dératisation a adapté ses cycles d'interventions, en programmant désormais un passage trimestriel.”

## Éducation

“ Nous achetons une maison dans les hauts de Fontenay et nous y habiterons à la rentrée prochaine.. Le groupe scolaire rue Alexandre Turpault (qui dépend de la ville de Bois d'Arcy) regroupe les deux niveaux maternelle et primaire et est situé près de notre future maison. Cela sera beaucoup plus pratique pour nous d'inscrire nos enfants là-bas. Aussi je voudrais savoir comment faire la démarche pour obtenir une dérogation et pouvoir inscrire mes enfants à l'école proche de notre futur domicile.”

M. L.

Fontenay le Mag

“ Nous vous souhaitons la bienvenue sur notre ville.

Les inscriptions scolaires se feront en ligne sur votre espace famille à partir du vendredi 21 janvier et jusqu'au jeudi 31 mars inclus ou sur rendez-vous à l'accueil général de la Mairie à partir du lundi 14 février et jusqu'au jeudi 31 mars inclus. Tél. : 01 30 14 33 00. C'est à ce moment que nous vous invitons à présenter la demande de dérogation.

S'agissant du secteur des Hauts de Fontenay, l'accord des dérogations est systématique par convention entre les communes de Bois d'Arcy et de Fontenay-le-Fleury.”

Plus d'infos :

[www.fontenay-le-fleury.org/agenda/inscriptions-scolaires-2022-2023](http://www.fontenay-le-fleury.org/agenda/inscriptions-scolaires-2022-2023)



## MODE D'EMPLOI

pour écrire à la Ville de Fontenay-le-Fleury

- Envoyez un mail à l'adresse : [mairie@fontenay-le-fleury.fr](mailto:mairie@fontenay-le-fleury.fr) ou directement via le formulaire de contact du site Internet de la Ville.
- Envoyez un courrier papier : M. le Maire, Hôtel de Ville - Place du 8 Mai 1945, 78330 Fontenay-le-Fleury.
- Faites un signalement via l'application mobile de la Ville disponible sur AppStore et PlayStore.
- Envoyez un message privé depuis la page Facebook de la Ville depuis le cartouche « Message » ou commentez directement nos publications.

# CARNET



## NAISSANCES

Novembre 2021  
> Janvier 2022

### Décembre

01/12 Anastasia BENOISTE SOMBOUN • 02/12 Alya SELTI & Mohamed JAAOUANE  
• 3/12 Maël FERNANDES DE SOUSA • 5/12 Anaïs SCHEIDLÉ • 13/12 Djaka KABA  
• 21/12 Auguste BROCHE • 27/12 Grâce ZOUZOUBO • 28/12 Jules MORAES  
DOS SANTOS & Aliia MYKYTYN • 30/12 Milhan DJOUDI.

### Janvier

04/01 Roxane MAGUEUR • 10/01 Badis MERZOUG • 11/01 Elena TOSHEV •  
13/01 Mathilde DE SOUSA • 15/01 Elyne SNINI • 18/01 Elena FARIA • 18/01  
Mohamed-Nassim OUSSOU.



## MARIAGES

### Janvier

15/01 Zohra ANNOUN  
& Yacine IKHENACHE.

Caroline DE BALBY DE VERNON  
& Maxime CORSON.



## DÉCÈS

### Novembre

21/11 Nadia ZAREV (54 ans) • 28/11 Jocelyne OBIN (77 ans) • 29/11 Huguette  
AUMARÉCHAL (75 ans) • 29/11 Daniel HANTZBERG (62 ans).

### Décembre

09/12 Marcel BETTAN (61 ans) • 12/12 Serge TOURNERET (75 ans) • 19/12  
Marcelle JAEGY (97 ans).

### Janvier

06/01 Michel PLANQUE (73 ans) • 04/01 Patrice ANDRÉ (79 ans) • 04/01  
Maryvonne PERY (75 ans) • 07/01 Charles MARTIN (62 ans) • 10/01 Jean-  
Pierre LEVACHER (56 ans) • 10/01 Pierre-Rose MONCOQ (59 ans) • 15/01  
Anne TASSIN (97 ans) • 17/01 André LEJAL (92 ans) • 18/01 Patrick JIMENEZ  
(56 ans) • 18/01 Saad ALIANE (91 ans).

## Homage

Anne-Marie Tassin nous a quittés le 15 janvier dernier. Conseillère municipale de 1989 à 2001 sous les mandats d'Anne Le Pivain puis de Jean-Jacques Lasserre, elle s'occupait du secteur social de la ville. Elle avait ensuite rejoint le conseil d'administration du CCAS pendant de longues années. Le Maire et le Conseil municipal saluent son dévouement au service de la ville et présentent leurs plus sincères condoléances à ses enfants et petits-enfants.



## Démocratie participative

### COMITÉS DE QUARTIERS



Descartes  
Démocratie Participative

#### DESCARTES

Mardi 15 février  
20h30, Gymnase  
Descartes



Le Village  
Démocratie Participative

#### LE VILLAGE

Mardi 22 février  
20h30, salle  
Victor Hugo



Les Musiciens  
Démocratie Participative

#### LES MUSICIENS

Mercredi 8 mars  
20h30, salle  
Zadig



Inscr. sur

[democratie@fontenay-le-fleury.fr](mailto:democratie@fontenay-le-fleury.fr)

### GROUPES DE TRAVAIL

#### AGRICULTURE URBAINE

Mercredi 16 février  
20h30, salle Gallet

#### ZONES DE CIRCULATION À VITESSE LIMITÉE DANS LA VILLE

Judi 17 février  
20h30, salle Gallet



Inscr. sur

[democratie@fontenay-le-fleury.fr](mailto:democratie@fontenay-le-fleury.fr)

### DIALOGUE AVEC LE MAIRE

Judi 17 mars à 20 h 30



Envoyez vos questions sur

[communication@fontenay-le-fleury.fr](mailto:communication@fontenay-le-fleury.fr),

en commentant l'événement Facebook

associé ou le jour J en commentant le live

## Citoyenneté

### 30 ANS DE L'ASSOCIATION PAPIER FORÊT

Samedi 12 février



11 h, Crèche Jean-Jacques Lasserre

Plantation du chêne de l'amitié.

# AGENDA



Certains événements de cet agenda seront soumis au **pass sanitaire**, suivant les directives gouvernementales en vigueur.  
Toutes les infos sur [www.fontenay-le-fleury.org](http://www.fontenay-le-fleury.org)



## RÉUNION D'INFORMATION CAMPUS GADÉ / PERGAUD

Judi 17 février

20 h 30, Hôtel de Ville

Réservée aux parents d'élèves de la maternelle Pergaud.

## CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 6 avril

20 h 45, Hôtel de Ville

[mairie@fontenay-le-fleury.fr](mailto:mairie@fontenay-le-fleury.fr)

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanches 10 et 24 avril

De 8 h à 20 h, bureaux de vote

[www.fontenay-le-fleury.org/votre-mairie/infos-pratiques/#bureaux](http://www.fontenay-le-fleury.org/votre-mairie/infos-pratiques/#bureaux)



## Culture & loisirs

### EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Aux horaires d'ouverture de la mairie

#### YVES TRAUGER



Du 16 février au 26 mars

Photographies.

### À LA BIBLIOTHÈQUE

#### COMITÉ LITTÉRATURES DE L'IMAGINAIRE

Samedi 26 février à 10 h 30

En partenariat avec la *Librairie JMS*.

#### L'ATELIER DES TOUT-PETITS

Samedi 12 mars à 10 h

#### PARTAGE DE LECTURES

Samedi 19 mars à 10 h 30

#### HISTOIRES POUR PETITES Z'OREILLES

Mercredi 27 avril à 10 h 30

#### HISTOIRES POUR GRANDES Z'OREILLES

Samedi 30 avril à 10 h 30

[Rens. et Inscr. à la Bibliothèque](mailto:Rens.et.Inscr.à.la.Bibliothèque)  
ou au 01 30 14 15 20

### SALON DE PRINTEMPS

Du 26 mars au 3 avril

De 14 h 30 à 18 h 30, chapelle  
Saint-Jean

L'exposition annuelle de la Société Artistique.

[www.start-fff.fr](http://www.start-fff.fr)

### DINO EXPO

Du 26 mars au 3 avril

Samedis, dimanches et mercredis  
de 10 h à 18 h 30, plateau Descartes

### PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Du 2 au 9 avril

Atelier hôtel à insectes, nettoyage de  
printemps, ciné-débat, marche pour le climat...

### SPECTACLES DE GUIGNOL

Samedis 9 et 16 avril

16 h, Square Crevillent

### Petite enfance

#### PRÉSENTATION DES MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Mardi 15 février

20 h, salle Voltaire

#### SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE



Du 21 au 26 mars

Dans les structures Petite enfance

Thème 2022 : (re)trouvailles.

Forum de la Petite enfance le samedi 26 mars  
avec la participation de la Bibliothèque.

[petite.enfance@fontenay-le-fleury.fr](mailto:petite.enfance@fontenay-le-fleury.fr)

### Jeunesse

#### SPECTACLE : IMPRO IN LOVE

Vendredi 18 février

21 h, à L'Ampli

[www.clj-fff.fr](http://www.clj-fff.fr)

#### PERMANENCES DU PIJ

Mercredis 9 mars et 20 avril

De 14 h à 17 h 30, à L'Ampli

Dispositifs jeunes dans leur globalité (aides au  
permis, aides financières...) et recherche Jobs d'été.  
Orientation des 3<sup>e</sup> avec l'ouverture du télé-  
service d'affectation AFFELNET.

[pij@fontenay-le-fleury.fr](mailto:pij@fontenay-le-fleury.fr)



### FESTIVAL ELECTROCHIC

Vendredi 11 mars

21 h, à L'Ampli

En partenariat avec  
Versailles Grand Parc.

[www.festivalelectrochic.fr](http://www.festivalelectrochic.fr)

### Sport

#### TOURNOI DE FOOT EN SALLE U13

Samedi 19 février

De 10 h à 18 h, gymnase Descartes

[fcfontenay@gmail.com](mailto:fcfontenay@gmail.com)

#### JUMPING DU CŒUR



Samedi 12 mars

19 h, Domaine des Pins

[@domaine.equestredespins.1](https://www.facebook.com/domaine.equestredespins.1)

#### LES FEMMES JOUENT AUX ÉCHECS

Samedi 12 et dimanche 13 mars

De 14 h à 19 h, espace Voltaire

[www.echecs-fontenaylefleury.org](http://www.echecs-fontenaylefleury.org)

### Social & Santé

#### JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Judi 10 mars

De 14 h à 18 h, salle Voltaire

Test auditif gratuit.

[Inscr. après du CCAS au 01 30 14 33 52](mailto:Inscr.après.du.CCAS.au.01.30.14.33.52)  
ou sur [ccas@fontenay-le-fleury.fr](mailto:ccas@fontenay-le-fleury.fr)

#### DON DU SANG

Mercredi 13 avril

De 14 h à 19 h, Espace Voltaire

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

DON DE SANG

EN 1H

*j'ai sauvé*  
3 VIES

et **VOUS** ?  
qu'attendez-vous ?

**NOUS VOUS REMERCIONS  
CHALEUREUSEMENT D'AVOIR  
PARTICIPÉ**

LE MERCREDI 26 JANVIER 2022  
À LA COLLECTE DE SANG ORGANISÉE  
À L'ESPACE VOLTAIRE.



**PROCHAINE COLLECTE**  
LE MERCREDI 13 AVRIL 2022

